

OU ACHETER LES MEILLEURS
INSTRUMENTS AGRICOLES
à la
RUE DES FAUCHEUSES, ETC., ETC.

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE (5 juillet 1881)

France

Le conseil des ministres qui s'est réuni samedi matin a été très agité. M. le général Farre, très ému des déclarations faites par M. Jules Ferry le jour de l'interpellation, a énergiquement protesté contre le système de défense de ce dernier, qui a exclusivement fait porter les responsabilités sur l'autorité militaire.

Un échange d'explications très vives a failli un instant amener la dissolution du cabinet.

La minorité du cabinet s'est ouvertement prononcée contre le maintien de M. Albert Grévy à la tête du gouvernement de l'Algérie.

D'après elle, il a les pouvoirs les plus étendus, par conséquent la responsabilité.

La crise est virtuellement ouverte.

Une seule chose peut y mettre fin : la démission de M. Albert Grévy.

Dans les couloirs de la Chambre, on la donnait comme certaine.

Une démarche aurait été faite auprès de M. Jules Ferry par un certain nombre de membres de la majorité qui ont voté l'ordre du jour de confiance, pour lui faire bien comprendre qu'elle avait voulu sauver le ministère—mais point le gouverneur général.

L'Union stigmatisait dans des termes sévères le gâchis presque indescriptible dans lequel se débat le gouvernement républicain.

M. Pelletan, rapporteur du projet de loi sur la presse, n'est pas tendre pour celle-ci.

M. Pelletan, le farouche libéral de la veille, ne s'arrête pas dans son ardeur courtoise, aux outrages, aux offenses, aux paroles blessantes. Il veut que M. Grévy puisse se trouver offensé par des peintures, des images, des emblèmes quelconques.

Voilà une dynastie désormais bien gardée. Et ce n'est pas seulement l'auguste maison de Grévy qui est ainsi mise hors de contrôle, mais ce sont tous ses agents du haut en bas de l'échelle, tous les fonctionnaires publics, toutes les cours, et non plus les cours d'appel seulement, les armées de terre et de mer, les corps constitués, les administrations publiques. Les amendes et les années de prison jouent un grand rôle dans l'économie du projet de loi.

Italie

Le ministre des affaires étrangères d'Italie a envoyé aux agents italiens à l'étranger une circulaire secrète sur la nécessité de relever le prestige italien.

Au besoin, les représentants de l'Italie devront indiquer à leur gouvernement les mesures qu'il regarderait comme nécessaires pour atteindre au but désiré.

Espagne

El Correo, journal ministériel espagnol, annonce que les grandes puissances ont envoyé à Madrid des télégrammes très sympathiques pour l'Espagne à l'occasion des massacres de Saïda.

Le Siglo futuro rapporte, sans y

ajouter foi, une nouvelle de la "Correspondance de Vienne," traduite par la *Epoca*, qui annonce l'établissement prochain d'un service particulier de bateaux à vapeur entre Odessa et un port espagnol de la méditerranée, à l'effet de transporter gratuitement des familles juives en Espagne.

Il s'agirait, d'après la même "Correspondance," d'ouvrir à Salonique des écoles où les israélites de passage se familiariseraient avec la langue espagnole.

La *Iberia* affirme déjà que les juifs qui pensent à venir en Espagne parlent correctement la langue de Cervantès.

Enfin, le comte de Rascon, ambassadeur d'Espagne à Constantinople a déclaré à une députation d'israélites qu'il avait proposé au Roi, dans le but de réparer d'une certaine manière les torts que les Espagnols avaient eus dans le passé contre les juifs, de recevoir ceux-ci à bras ouverts, "parce que leur esprit d'initiative a porté partout d'excellents fruits."

Il sera curieux de voir le résultat de ces négociations. D'autres dépêches font cependant prévoir, au lieu d'une émigration en masse, une émigration individuelle qui serait fort loin d'atteindre le chiffre énorme avancé par les premières nouvelles.

A l'admiration de l'univers

Feu Mgr de Mérode a établi à Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines, en plein *agro romano*, une colonie de Trappistes, pour travailler à l'assainissement des environs de Rome.

Les Trappistes avaient répondu avec empressement à l'appel de Mgr de Mérode. Douze religieux, presque tous Français, entreprirent avec la *mal'aria* une lutte à mort. On écrit à ce sujet de Rome au *Figaro* :

J'ai visité, il y a quelques semaines, cette création du génie de Mgr de Mérode. J'étais avec quelques amis qui connaissent le supérieur, le P. Franchino, un vaillant Piémontais, ancien soldat de cavalerie des lanciers d'Aoste.

Il nous reçut avec la plus grande amabilité. J'adressai aussitôt au P. Franchino une question : "Parmi les religieux qui sont ici, lui dis-je, combien y en a-t-il faisant partie du premier groupe de Trappistes installés ici par Mgr de Mérode?"

"Aucun," me répondit-il ; "des douze religieux qui vinrent à l'époque de la fondation de la colonie, huit sont morts à la peine ; les quatre autres, dont la santé est complètement ruinée par les fièvres, ont dû rentrer en France."

Mais les efforts de ces moines vailants n'ont pas été inutiles ; les conditions hygiéniques de la colonie sont complètement changées. La fièvre fait encore quelques victimes, mais ces victimes sont rares ; les *eucalyptus*, ces arbres bienfaisants qui répandent autour d'eux l'ombre et la santé, entourent de toutes parts la vieille abbaye.

Eucalyptus a aussi l'avantage de croître avec une rapidité extraordinaire ; à Saint-Paul-aux-Trois-Fontai-

nes, ces arbres forment maintenant un véritable rempart contre le souffle empesté des vents du midi ; malheureusement l'*eucalyptus* demande des soins très grands, et c'est ce qui empêche d'appliquer cette méthode d'assainissement à toute la campagne romaine.

Mais les Trappistes n'ont pas eu à lutter seulement avec la *mal'aria*. Ils ont eu d'abord contre eux le gouvernement italien ; ce dernier, aussitôt après l'occupation de Rome, jugea qu'il ne fallait pas laisser impunément aux Trappistes le privilège de mourir en travaillant à l'assainissement des environs de Rome.

Les nouveaux maîtres de la Ville Eternelle décidèrent que si les Trappistes voulaient continuer à jouir de ce charmant privilège, il fallait les obliger à le payer fort cher.

Les Trappistes achetèrent donc le droit de lutter contre la fièvre ; ils se constituèrent en société civile, et ils rachetèrent, grâce à la générosité de quelques bienfaiteurs, leurs propres terres, afin de pouvoir continuer leur œuvre.

Le gouvernement italien était satisfait ; il daigna même reconnaître que ces moines avaient du bon, et il établit à Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines, un bagne, en chargeant les religieux de faire travailler les forçats au défrichement de la campagne romaine.

Mais, en même temps, il obligea les Trappistes à payer au Trésor une redevance pour le travail de chaque forçat ; les pauvres moines ont accepté sans se plaindre ! Ils ne demandent qu'une chose ; c'est qu'on ne les chasse pas, c'est qu'on les laisse dans ce désert malsain, libres dans la prière et le travail.

Nous visitâmes le bagne en compagnie du P. Franchino. Les forçats qu'on envoie à Saint-Paul sont presque tous des homicides ; mais aucun n'est condamné à perpétuité ; on envoie à Saint-Paul les meilleurs sujets des différents bagnes du royaume ; ces malheureux sont enchantés d'être là ; la plus dure punition qu'on puisse leur infliger, c'est de les envoyer ailleurs.

Le spectacle de ces malfaiteurs qui vivent à côté de ces héros de la vertu est plein d'intérêt et de contraste ; les uns ont été attachés à la chaîne par la passion du mal, les autres se sont enchaînés volontairement à une vie de sacrifice par la passion du bien ; les uns expient malgré eux les crimes qu'ils ont commis contre l'ordre social ; les autres imposent à leur propre innocence une expiation volontaire des crimes de l'humanité ; les uns sont les forçats du vice, les autres sont les forçats de la vertu.

La philosophie moderne ferait bien de méditer ce spectacle ; il y a là la solution vivante d'un grand problème le relèvement de l'homme coupable par le dévouement et l'exemple de l'homme de bien.

Un jour viendra peut-être où les garibaldiens qui entourent le trône craindront que les forçats, en vivant avec les Trappistes, ne deviennent trop vertueux, et naturellement ce

sera aux Trappistes qu'on donnera l'ordre de partir.

En attendant, ces pauvres moines mènent une vie qui n'aurait rien d'enviable, si on la considérait au point de vue purement humain.

Après avoir passé la journée entière au travail, ils n'ont pour tout repas que des légumes assaisonnés à l'huile ; la règle de la Trappe exigeait qu'ils ne bussent jamais de vin ; mais le Saint-Père a imposé formellement l'usage du vin aux Trappistes de Saint-Paul, car s'ils ne buvaient que de l'eau, ils ne résisteraient pas aux attaques de la *mal'aria*. De plus, chaque jour, le matin et le soir, tous les religieux boivent un petit verre d'*eucalyptine*, liqueur fabriquée par les Trappistes eux-mêmes avec les feuilles d'*eucalyptus*. Cette liqueur est maintenant fort utilisée à Rome et dans toute la campagne romaine, à la fois comme préservatif et correctif pour la fièvre romaine.

Les Trappistes ne prennent que quatre à cinq heures de sommeil. Ils se lèvent au milieu de la nuit pour se rendre à l'église, où ils chantent l'office. J'ai entendu cette psalmodie solennelle et lugubre, qui semble une harmonie d'outre-tombe.

Les Trappistes ne parlent jamais entre eux, si ce n'est pour le besoin de leur travail. Lorsqu'un étranger les interroge, s'ils n'ont reçu de leur supérieur la permission de parler, ils ne peuvent répondre que par un verset de l'Ecriture.

On raconte qu'un philosophe distingué, ayant visité Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines, s'adressa en passant à un religieux tout occupé à son travail, et lui demanda quelles étaient les pensées qui pouvaient avoir assez de force pour faire supporter cette privation perpétuelle de la parole. Le religieux répondit par ce texte sublime : "Cogitavi annos æternos, et dies æternos in mente habui."

Toute la vie du Trappiste est dans ces paroles.

De riches vignobles entourent maintenant l'abbaye de Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines. Sur ce sol volcanique, la vigne prend rapidement une vigueur extraordinaire.

Le rapport de ces vignes est de 4000 francs par hectare ; le vin fabriqué par les Trappistes est d'une qualité supérieure ; le type des grands crus de Bordeaux et de Bourgogne est assez bien conservé.

Le commerce du vin est le principal revenu de l'abbaye. Nous visitâmes la cave ; le frère qui est chargé de toutes les opérations de la cave est fils d'un vigneron de la Bourgogne ; il est trappiste depuis trente ans.

Le P. Franchino, qui a le titre d'abbé, se rend chaque année en France, à la réunion de tous les abbés de l'ordre. Il rend compte de sa gestion.

Chaque année aussi, dans toutes les abbayes de la Trappe, l'abbé, pendant trois jours, est déposé de son grade, et un religieux est envoyé d'une autre abbaye pour le remplacer. Durant ce temps, tous les religieux ont la permission d'exposer leurs plaintes contre leur supérieur, s'ils ont quel-

que injustice à lui reprocher. Les plaintes sont extrêmement rares.

L'abbé ne jouit d'aucun privilège ; le P. Franchino travaille toute la journée avec les autres religieux, et il donne l'exemple de l'assiduité.

De nombreux visiteurs se rendent à l'abbaye des Trois-Fontaines. Le sénateur Torelli, un grand admirateur des Trappistes et un apôtre de l'*eucalyptus*, est de ceux qu'on rencontre le plus souvent sur la route de Saint-Paul.

M. Minghetti a été il y a deux ans faire une longue visite aux Trappistes, et il en est revenu enchanté, et si ces braves religieux étaient un jour menacés, il ne pourrait pas se dispenser de mettre son éloquence au service de ces excellents moines pour les défendre devant le Parlement.

Les Trappistes commencent à trouver que l'air de Saint-Paul est devenu trop sain pour eux, et ils voudraient aller établir une autre colonie au centre des Marais-Pontins !

Les catholiques du Luxembourg

Le *Monde* fait les réflexions suivantes au sujet du triomphe récent des catholiques du Grand-Duché :

"Le parti des conservateurs catholiques vient de triompher dans le Luxembourg, et l'on espère que des écoles catholiques pourront s'y établir et attirer les membres des ordres religieux expulsés des pays avoisinants. L'intérêt matériel est d'abord très évident. Les religieux par la prospérité de leurs écoles répandent l'aisance autour d'eux. La petite ville de Fribourg, en Suisse, recueillait tous les ans un million par les dépenses qu'occasionnait le collège Saint-Michel des jésuites. Les radicaux fermèrent cette source de revenus. Une ville a donc tout intérêt à fonder de tels établissements. Il avait déjà été question de fonder à Luxembourg une Université catholique allemande. Ce projet a rencontré des difficultés et n'a pas abouti. Nous pensons surtout qu'aujourd'hui des institutions françaises d'instruction secondaire y seront favorablement accueillies."

L'excellent journal catholique, qui s'est fait une spécialité de démolir les ténébreux desseins de la secte maçonnique, et qui la suit pas à pas sur tous les terrains où apparaît son action, démontre ensuite que les ordres religieux sont le meilleur moyen, et peut-être le seul de combattre la conspiration des sociétés secrètes. C'est pourquoi la Maçonnerie, partout où elle en a le pouvoir, commence par les expulser, et s'attaque tout d'abord aux jésuites, qu'elle redoute particulièrement.

C'est pourquoi le *Monde* ajoute avec raison : "Nous devons cependant nous attendre à ce qu'il se forme en Europe une coalition d'opinion contre les ordres religieux et contre ce petit état du Luxembourg qui mettra son intérêt et sa liberté au-dessus des atteintes du jacobinisme moderne."

Et comme pour lui donner raison, la *Gazette de Cologne*, irritée du suc-

ces électoral remporté par les catholiques, l'attribue aux PP. Jésuites, qui ont établi un collège florissant dans la capitale du pays.

Voici les menaces qu'elle fulmine contre eux :

"Tot ou tard un voisin pourrait bien se croire forcé de mettre fin, d'une façon ou d'une autre, aux manigances universitaires des jésuites. Les Luxembourgeois feraient peut-être bien d'envisager la question des jésuites à ce point de vue."

La *Gazette de Cologne* pourrait-elle assurer que ce voisin, reprenant la tradition de Frédéric II, ne s'empres- sera pas un jour d'ouvrir toutes ses frontières à ces mêmes jésuites, expulsés au début d'une lutte pour la civilisation dont les résultats ne font pas honneur à ses auteurs. Il se fait bien des changements en vingt ans, et ce temps voit d'étranges choses !

HISTOIRE

RÉVOLUTION RELIGIEUSE AU XVI^e SIÈCLE

Lorsque Luther parut, tout était prêt pour une révolution religieuse : l'esprit chrétien s'était affaibli, la discipline ecclésiastique s'était fortement relâchée, les ordres religieux avaient dégénéré de leur ferveur primitive, et la renaissance de l'étude de l'antiquité païenne, l'engouement dont tous les savants étaient épris pour cette civilisation fondée sur la glorification des passions, étaient tels qu'on méprisait l'Evangile et les épîtres de Saint Paul, comme n'ayant qu'un style barbare qui aurait pu corrompre le goût.

La prédication des indulgences ne fut que l'occasion de la révolte : l'orgueil d'un moine fut l'instrument dont la Providence se servit pour châtier l'Europe et pour purifier son Eglise.

Fondée sur le libre examen, sur l'interprétation individuelle de l'Ecriture, la réforme protestante fut la révolte de la raison humaine contre la raison divine.

Luther retint une partie du dogme catholique ; Calvin n'épargna guère que les fondements mêmes de l'édifice ; Henri VIII se servit de l'esprit de révolte répandu contre la papauté pour se faire à la fois pape et roi, et pour satisfaire ses viles passions ; en beaucoup de pays, on vit les princes favoriser la prétendue réforme pour agrandir leur pouvoir, et pour s'enrichir des dépouilles du clergé et des monastères ; l'orgueil, la volupté et l'amour de l'argent furent les trois grands prédateurs de la réforme protestante.

Le calvinisme mena plus directement à la révolte ; le luthéranisme affermit le pouvoir absolu partout où il triompha, en Allemagne, en Suède, en Danemark ; l'anglicanisme, fondé par Henri VIII, développé et affermi par Elisabeth, commença par être un instrument de despotisme, et ne permit à la liberté politique de repaître qu'après une révolution, qui bouleversa l'Angleterre de fond en comble.

Pendant, à côté de cette prétendue réforme, qui faisait pénétrer jusque dans les plus basses classes l'esprit d'insubordination et le dévergondage des mœurs, une vraie et sérieuse réforme s'opérait. Les efforts des papes, les travaux du concile de Trente, les œuvres des saints qui se multiplièrent au seizième siècle, vengèrent victorieusement le dogme de toutes ces attaques, rétablirent la discipline, et amenèrent une véritable renaissance.

Mais l'Eglise, purifiée et ranimée, ne put déraciner des intelligences les faus-

Feuilleton du COURRIER DU CANADA
28 Juillet 1881.—No 80

LES COMPAGNONS DU DESEPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

Après la forge, la visite se continua par la manutention, la chapelle, hélas ! plus que modeste, puis à côté une magnifique caserne. C'était à peu près tout ce qu'il y avait d'intéressant à visiter dans le camp, et le directeur du pénitencier allait avec ses hôtes se diriger vers le superbe hôpital, placé sur le revers opposé de l'île, lorsqu'en passant devant une sorte de blockhaus, dont de fortes grilles fermaient les ouvertures et à la porte duquel deux factionnaires montaient la garde, la commandante demanda quelle était la destination de ce pavillon isolé et d'un aspect si farouche.

—Le cabanon des punitions, madame, car, malgré la douceur du régime, il est nécessaire d'employer la rigueur contre certaines natures indomptables, et d'effrayer ceux des condamnés qui tenteraient de s'évader.

—Mon Dieu ! s'évader, mais où ?

A moins d'avoir des ailes, je ne vois pas où ces malheureux peuvent espérer se sauver.

—Cela est bien vrai, et cependant tel est l'amour de la liberté que des misérables, qui sont ici mieux qu'ils ne seraient partout ailleurs, s'exposent aux plus affreux dangers pour la recouvrer.

—Y réussissent-ils quelquefois ?

—Rarement ; sur 61 évasions, 56 forçats ont été repris ou ramenés par les sauvages. Cinq ont disparu, morts de faim ou dévorés par les cannibales très probablement, car on n'a plus entendu parler d'eux.

—Quelle punition infligez-vous à ceux qui sont repris ?

—Pour une première tentative, dix ans de prolongation de peine et vingt-cinq coups de corde ; pour une seconde, vingt ans, les fers et cinquante coups ; mais, jusqu'à présent, il n'y a jamais eu de récidive, les souffrances de toute sorte éprouvées par les fugitifs, leur ont ôté toute envie de recommencer.

En disant cela, le directeur se dirigea vers la prison, dont un gardien lui ouvrit la porte.

Les visiteurs entrèrent ; deux forçats seulement se trouvaient en punition, étendus sur un lit de camp, les fers aux pieds.

Ils se levèrent et saluèrent, d'un air farouche.

—Voici deux incorrigibles, dit le capitaine, des communs condamnés

à la transportation simple, qui, par leur détestable conduite sur la *Guerrière*, ont mérité cinq ans de bagne, et qui, employés à une corvée, hier, sur la grande terre, m'ont été signalés comme injuriant les passants. Pour cette fois, je me suis contenté de les mettre au bloc pour quinze jours, au pain et à l'eau ; mais, à la prochaine plainte qui me sera faite sur leur compte, ils peuvent être certains que leur cuir fera connaissance avec la corde à nœuds.

—Je suis persuadée qu'ils ne recommenceront pas, dit Mme de Lambesque, et je demande pour eux, s'ils me promettent de bien se conduire, une diminution de peine.

Le capitaine fronça le sourcil.

—Vous êtes trop indulgente pour ces indisciplinés, dit-il ; cependant, je ne veux pas refuser votre demande, et j'accorde cinq jours de diminution ; remerciez madame la commandante.

—Nous promettons de bien nous conduire à l'avenir, murmura, d'un ton hypocrite, l'un des forçats, en tordant entre ses mains son bonnet de laine.

Son camarade répéta à peu près la même chose.

Puis, tous deux, quand les visiteurs se furent retirés, se regardèrent en souriant :

—Dis donc, fit le premier, en se laissant glisser de son lit de camp pour pouvoir, ou se rapprochant de

son camarade, lui parler sans être entendu, as-tu reconnu la particulière ?

—Parbleu ! la femme à Vincent.

—Elle doit avoir les boussoles.

—Et des piastres avec ; Beslier a fait là une bonne recrue.

—Cette citoyenne ?

—Eh ! non, son mari ; il est Compagnon du Désespoir comme nous autres, il a fait le serment, il faudra bien qu'il marche et qu'il fasse marcher sa femme ; elle connaît les jésuites et toute la prêtraille, il sera facile de monter le coup. Le malheur est que l'on nous ait séparés.

—Bah ! il y a bien moyen de se retrouver.

—Moyen, moyen, pas si facile ; Vincent doit être à l'île des Pins, avec Druchon, Beslier à l'enceinte fortifiée, nous ici, pas si facile.

—Pour un cheval de retour, tu n'es pas fort, Mulasse.

—Possible ; mais, toi, Machefer, tu me donneras de ton esprit.

Le forçat haussa les épaules.

—Ça n'est pas un plan, fit Mulasse.

—Tas besoin d'un plan ?

—Oui, grand besoin.

—Toute de suite ?

—Tout de suite, puisque toi tu es si ingénieux.

—Par les cornes du diable ! il n'y a pas tant à chercher, il est tout fait.

—Voyons, voyons.

—Tu crois m'embarrasser ?

—Peut-être.

—Et bien ! écoute ; d'abord, il faut faire ce que nous avons promis.

—Quoi promis ?

—De nous bien conduire.

—Si tu veux dire des bêtises, je me recouche.

—Je te répète qu'il faut nous bien conduire.

—Pour avoir notre grâce dans vingt ans, merci.

—Pour être renvoyés en corvée, à la grande terre d'abord, puis obtenir, par nos bonnes notes, la permission de nous louer comme ouvriers chez un colon.

—C'est une idée, et puis ?

—Avec toutes ces connaissances et ces protections, la citoyenne obtiendra encore plus facilement la même autorisation pour Vincent ; ça fera trois.

Et Druchon ?

—Qu'il aille au diable, nous n'avons pas besoin de lui.

—Mais, nous avons besoin de Beslier.

—C'est vrai ; mais la Louise n'a rien qui l'empêche de passer dans la presqu'île Ducos, elle n'est pas surveillée, elle, et portera bien un bout de lettre, si c'est nécessaire.

—Elle ne vaudra pas.

—Elle n'en saura rien, et son mari vaudra pour elle.

—C'est vrai, que tu as des idées, et ensuite ?

—Ensuite, il faudra monter l'affaire ensemble, se procurer des vivres,

une barque, des armes ; ça ne sera pas bien malin non plus.

—Mais, comment ?

—Comment ? Tu le verras quand il en sera temps ; en tout, il faut commencer par le commencement.

—La bonne conduite ?

—C'est clair.

—C'est difficile et pas amusant.

—Imbécile ! Il faut cela pour pouvoir se mal conduire ensuite, gagner des piastres et mener joyeuse vie.

—Allons, fit Mulasse, en levant dévotement les yeux au ciel, soyons donc des petits saints, c'est l'aumônier, qui sera content.

Pendant que les deux scélérats tramaient leur complot, les visiteurs de l'île de Nou continuaient leur promenade dans l'île, et s'égarèrent dans les vastes jardins tracés sur le versant ouest de la montagne, dans une exposition excellente pour la culture des légumes, qui y prospèrent d'une manière si exceptionnelle que, non seulement ils suffisent aux besoins du bagne, mais produisent pour la vente, sur les marchés de Nouméa, un bénéfice considérable.

Une station à la vacherie, particulièrement intéressante pour Germaine, que le capitaine gratifia d'une grande jatte de lait, termina cette excursion, après laquelle on regagna le canot.

(A suivre.)

ses opinions qui les avaient séduites; beaucoup de catholiques qui n'auraient pas voulu être hérétiques, conservèrent, sur plusieurs points, des préjugés et des idées erronées qui devaient porter leurs fruits.

J. CHANTREL.

SOMMAIRE

Service générale.
L'admiration de l'univers.
Les catholiques du Luxembourg.
Histoire.
Fénelon.—Les compagnons du désespoir.—[A suivre.]
De l'histoire politique.
Une fleur du Carmel.
Une Université indépendante.
Une bonne nouvelle.
Europe.
Amérique.
Précépes de politesse.
Cirque de Cole.
Petites nouvelles.
Faits divers.

ANNONCES NOUVELLES

Prédications de Vennor.—J. M. Stoddard.
Avis aux entrepreneurs.—F. H. Ennis.
Aux amateurs d'œuvres d'art.—A. Toussaint.
Grand pèlerinage à Notre Dame de Lourdes.
St-Michel.
Vins de Bordeaux.—Duboué et Provost.
Nouvellement reçu.—F. X. Lepage.
Grand pèlerinage à la Bonne Ste-Anne.
Commis demandés.—N. Garneau.

CANADA

QUÉBEC, 28 JUILLET 1881

De l'histoire politique

Depuis quelques mois il s'est passé une série d'événements dont il importe, croyons-nous, de bien faire saisir la portée pour l'édification et la satisfaction générale. Ils sont d'ailleurs plus intéressants qu'ils tombent dans le domaine politique, vaste champ exploité par tout le monde, mais dont l'analyse échappe malheureusement à plus d'un électeur. Le cabinet Chapeau est celui que nous avons peut-être le plus favorisé, non pas parce qu'il avait inscrit sur son drapeau l'emblème de la conciliation, qui ne signifie rien et ne nous apportera jamais que des déboires, mais parce que nous avions cru y lire les mots : "réconciliation de tous les conservateurs." Et nous disons en toute sincérité que nous ne lui avons donné notre plus ferme appui qu'en vertu de ce principe favorable au parti conservateur.

Mais nous étions loin de nous attendre à ce qui est arrivé. Et voici pourquoi. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que le parti conservateur domine de tout son poids et de toute sa supériorité dans la province de Québec, supériorité par le nombre, etc., jouissant d'une force sans précédent peut-être. Il nous répugnait de croire qu'il pouvait se trouver à la tête de ce parti aque nous sommes fier d'appartenir, de hommes ayant une tendance à concéder leurs principes pour le simple plaisir de se maintenir au pouvoir et d'autres d'y arriver. Avons-nous été trompés? Si tel était le cas nous ne devrions pas nous en plaindre trop, parce que les coalitionnistes ont fait fausse amorce et ont été singulièrement déçus dans leurs espérances.

L'histoire de la coalition avec MM les libéraux remonte de haut. La presse libérale-catholique en avait bien parlé comme d'un fait à venir, mais nous n'en avons rien cru tant qu'elle n'eût pas précisé ses dires. Aujourd'hui la face des choses semble changée, car voilà que la Tribune, feuille essentiellement libérale, déclare qu'elle connaît le fin fond des pourparlers qui auraient été gros de conséquences s'ils avaient abouti à quelque résultat. Voici sa déclaration :

" Nous affirmons qu'il a été question sérieusement de coalition et que des entrevues et des pourparlers ont eu lieu. Voici les points sur lesquels il y a eu accord.

" On admettait des deux côtés qu'aucun des deux partis n'était capable, seul, de faire les réformes nécessaires pour tirer la province de Québec des embarras où elle se trouve.

" On reconnaissait qu'il fallait abolir le Conseil législatif sinon subitement au moins graduellement, simplifier considérablement les rouages de l'administration afin de réduire les dépenses, prendre les moyens d'éviter la taxe directe en obtenant de l'aide du gouvernement fédéral, en créant

de nouvelles sources de revenus et en vendant au besoin le chemin de fer du Nord.

" On disait que l'union de nos principaux hommes publics aurait certainement pour effet d'activer le mouvement qui se fait en France en notre faveur, d'imposer confiance aux capitalistes de notre ancienne mère-patrie et que, dans le cas où après avoir tenté, il faudrait avoir recours à la taxe directe, les deux partis réunis, seuls, pourraient la faire accepter par notre population. Les libéraux devaient être représentés par trois de leurs chefs dans le nouveau cabinet.

" Un seul obstacle a tout empêché, tout brisé.

" Les libéraux voulaient que M. Chapeau s'effaçât comme premier ministre, en faveur d'un conservateur plus acceptable. M. Chapeau aurait peut-être consenti à cette condition si on avait pu mettre la main sur ce conservateur, si surtout ses amis ne s'étaient fortement opposés à cet effacement.

" Dans tous les cas, voilà l'écueil sur lequel se briseront les projets de coalition qu'on discutait depuis des mois.

Si l'article de la Tribune était exact en tous points, nous serions des premiers avec beaucoup d'autres à déclarer que le parti conservateur, tel que représenté par le ministère actuel, n'est pas celui auquel nous appartenons. La volte face qui se serait produite à nos regards n'aurait pas eu notre approbation.

Les concessions de principes n'entrent pas dans notre programme, et ceux qui seraient tentés de l'oublier, voudront bien se rappeler que notre journal est entièrement dévoué aux intérêts conservateurs bien entendus, et plutôt que de faiblir en face des idées que nous avons soutenues pendant un quart de siècle, nous préférons cesser d'exister.

La coalition au détriment des principes conservateurs, nous n'en voulons pas. Plutôt le règne libéral. Un ennemi déclaré ne nous a jamais fait peur, tandis qu'un ennemi dissimulé est d'autant plus redoutable qu'il est plus difficile à démasquer, sous quelque couleur qu'il s'abrite.

A d'autres la coalition !

Une fleur du Carmel

Tout le monde connaît ce magnifique ouvrage du R. P. Braun, intitulé : *Une fleur du Carmel*. C'est le récit de la vie de la première Carmélite canadienne, Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion Sœur Thérèse de Jésus, décédée en 1874 au Carmel de Rheims. L'ouvrage contient en outre un certain nombre de lettres de la Sœur Thérèse, et d'autres documents intéressants.

L'auteur dédie son livre à la Mère d'Hermine-Thérèse de Jésus, dans les termes suivants :

Mère tendrement aimée
Merveilleusement éprouvée
Plus merveilleusement bénie.

Cet humble opuscule tout embaumé des angéliques vertus et des saintes pensées de sa fille chérie est respectueusement dédié.

Dans la préface de son excellent livre, le R. P. Braun expose les motifs et les circonstances qui l'ont engagé à faire connaître au public la vie de la jeune Carmélite : " ne doutant point d'ailleurs, ajoute-t-il, que l'œuvre de Dieu n'apparaisse et se manifeste en celle dont j'entreprends de dévoiler les aimables vertus, j'offre aux mères qui ont à cœur le bonheur de leurs enfants, et aux jeunes filles qui veulent apprendre à plaire à Dieu, ma *Fleur du Carmel* ; comme l'humble violette elle n'a fait que passer ; puisse son doux parfum embaumer quelques cœurs ! Comme le lis délicat, elle n'a vécu que peu de jours ; puisse sa candeur virgine inviter à une pureté sans tache quelques âmes chères à Jésus-Christ. Je n'ambitionne pas d'autre récompense."

L'ouvrage porte une bénédiction apostolique pour l'auteur, et une recommandation chaleureuse de Sa Grandeur Mgr Bourget. Nous ne pouvons mieux faire, en face de ces témoignages sympathiques venus de si haut, que d'encourager nos lecteurs, et surtout nos lectrices, de se procurer un livre précieux à divers titres.

La *Fleur du Carmel*, imprimé au *Courrier du Canada*, est en vente ici même, pour la somme de un dollar. S'adresser à M. Léger Brousseau, éditeur propriétaire du *Courrier*, 9, rue Buade.

Une bonne nouvelle

A une assemblée publique à St Jean N-B à laquelle assistaient d'ailleurs Sir Leonard Tilley et Sir Chs Tupper, l'honorable sénateur Boyd a déclaré semi-officiellement que les droits sur le thé et sur le café seront bientôt enlevés. Nous félicitons d'avance le gouvernement sur cette décision qui, espérons-le, ne tardera pas à se réaliser.

Les revenus du trésor fédéral qui vont toujours en augmentant, permettent au gouvernement d'abolir quelques droits, et c'est très bien choisir que de les abolir sur des articles que l'on ne produit pas dans le pays, d'autant plus que par là on réduit le prix de ces articles et on facilite au pauvre l'achat d'un breuvage devenu nécessaire par l'habitude. Puisse ce breuvage prendre la place des boissons alcooliques.

Evidemment notre confrère du *Nouveliste* veut badiner quand il dit que Québec est devenu un coupe-gorge. La tranquillité pourrait être mieux observée dans certains quartiers ou mieux à quelques coins de rues, comme par exemple dans la côte du Palais, où il se fait tous les soirs un tapage infernal.

Les abords de la halle Montcalm sont aussi un lieu de rendez-vous pour la gaminerie. Mais en inférer de ce que des voyous en goguette s'échangent des taloches, que la ville de Québec n'offre plus de protection aux citoyens, ce n'est pas juste, et nous prions notre confrère de songer un peu aux conséquences que pourrait avoir pour Québec la réputation qu'il semble vouloir lui faire.

Notre confrère a cependant raison de dire que le corps de police n'est pas assez nombreux. Douze hommes en service pour protéger quarante cinq mille individus sans compter les étrangers, ce n'est certes pas suffisant. Que notre Corporation y pense donc un peu !

Nous publions aujourd'hui une supplique qui doit être mise en circulation dans la province et présentée au Saint Père dans le but de demander l'établissement d'une université catholique indépendante à Montréal.

" Nous ignorons, dit la *Minerve*, si cette supplique est la même que celle qui a été adoptée à la dernière réunion d'une partie du clergé du diocèse, — 80 prêtres étant présents et une trentaine ayant envoyé leur adhésion — Cette supplique devra être présentée directement au Souverain Pontife.

Une Université indépendante

A notre très saint Seigneur Léon XIII, pape par la divine Providence.

BIENHEUREUX PÈRE,

Les catholiques soussignés, prosternés avec une profonde vénération aux pieds de Votre Sainteté, prennent la respectueuse liberté de lui exposer avec une confiance toute filiale :

1o Que, en Canada, comme en Europe, il s'est formé des écoles qui, sous différentes formes et de diverses manières, n'ont cessé, de concert avec la Franc-Maçonnerie, de combattre la doctrine et les œuvres catholiques ;

2o Que, d'un autre côté, la presque totalité du clergé et un très grand nombre des laïques éclairés se sont enrôlés sous la conduite des membres les plus illustres et les plus saints de l'épiscopat canadien, pour combattre toujours et partout ces pernicieuses doctrines et travailler à faire aimer le Pape et l'Eglise, à faire triompher partout l'esprit du Saint-Siège ;

3o Que ceux qui, en Canada, sont les adeptes des sociétés secrètes, sont d'autant plus dangereux qu'ils n'arborescent jamais franchement leurs couleurs, mais qu'au contraire ils se procurent la protection et la direction du Saint-Siège, qui aura la une nouvelle garantie que son enseignement est religieusement accepté et ponctuellement suivi.

Pour ces considérations et autres qu'il serait trop long d'énumérer, les soussignés comptant fermement sur le zèle apostolique de Votre Sainteté pour le plus grand bien de la Religion, ont la pleine confiance que leurs vœux seront exaucés par l'établissement d'une université catholique à Montréal. Cette faveur insigne les remplira d'une nouvelle ardeur pour tout ce qui concerne la prospérité de la Sainte-Eglise et l'exaltation du Saint-Siège Apostolique pour lequel ils se proposent d'être plus que jamais dévoués comme des fils affectionnés.

pontife Pie IX, votre prédécesseur, consacrant leurs veilles à écrire des livres et des journaux pour la propagation de la bonne doctrine, et qu'ils soulèvent contre eux les préjugés et les haines et emploient tous les moyens de les déconsidérer et de les ruiner ;

5o Que c'est pour lutter contre cette action funeste que l'ancien évêque de Montréal, appuyé par les vœux presque unanimes de son clergé et de citoyens les plus éclairés de la région de Montréal, a travaillé, pendant de nombreuses années, à obtenir la permission d'établir dans sa ville épiscopale une université catholique, afin que l'Eglise, exerçant par là un contrôle efficace sur la haute éducation en cette partie du pays, préserve notre société des maux dont la menace le triomphe de faux principes et des doctrines anti-chrétiennes et anti sociales ;

6o Que le Saint-Siège ayant jugé à propos de permettre à l'Université Laval, établie à Québec, de former une succursale à Montréal, en faveur des jeunes gens, qui aspirent aux degrés académiques, en se livrant à l'étude des hautes sciences, nécessaires dans les professions libérales, il est survenu de cette permission quoique conditionnelle des difficultés très graves qui, vu les dispositions des esprits, ne peuvent que s'accroître et se multiplier ;

7o Que ces difficultés sont d'autant plus déplorables que l'autorité religieuse et civile s'y trouve mêlée et compromise, au point de ne pouvoir intervenir avec succès pour y mettre fin ; parce que c'est entre les principaux citoyens que règnent ces funestes divisions, qui, loin de se calmer avec le temps, n'en deviennent que plus vives et ardentes ;

8o Que par là, les bonnes intentions du Saint-Siège, en permettant l'établissement de la dite succursale, ne peuvent presque pas atteindre leur but, puisque, des élèves de l'Ecole de Médecine, que l'on avait surtout en vue d'attirer à Laval, c'est le très petit nombre qui jusqu'ici ait fréquenté ses cours ; et que l'on ne peut espérer que dans la suite cette succursale puisse réunir tous les élèves de cette école, à cause de l'éloignement qu'en ont les citoyens en général et les parents de ces élèves en particulier ;

9o Qu'il s'en suit pour notre société quelque chose de bien pénible et de très-fâcheux, savoir : l'inutilité de la tentative faite par le Saint-Siège pour venir au secours de notre jeunesse studieuse, et la funeste division qu'elle a causée contre son attente ;

10o Qu'il n'y a au reste rien de surprenant dans cet état de choses, quelque regrettable qu'il soit, pour ceux qui connaissent bien les antipathies et les rivalités qui ont de tout temps régné entre les villes de Québec et de Montréal depuis leur fondation. Il est pénible de l'avouer ici, mais c'est au Père commun que nous l'avouons, pour que dans sa charité paternelle, il y apporte un prompt et salutaire remède ;

11o Que dans l'humble opinion des soussignés, ce remède serait l'établissement d'une université indépendante à Montréal. Par cet établissement, le Saint-Siège n'aurait pas à se prononcer sur les interminables difficultés qui sont pendantes à son suprême tribunal, lesquelles exigeraient un long et sérieux examen, et qui se trouvent aujourd'hui compliquées d'une manière surprenante. Or, elles disparaîtraient sans bruit par cet acte de suprême autorité. Québec ne saurait redouter l'établissement d'une Université rivale ; car elle a pris les devants depuis plusieurs années, et elle se trouve déjà richement dotée de bibliothèques, musées et autres avantages précieux qui lui donneront pour longtemps le pas sur l'Université dont on demande l'érection. En accordant cette faveur à Montréal qui par son dévouement constant pour la sainte église romaine semble l'avoir méritée. Il mettra fin à des divisions scandaleuses pour nos bons catholiques, et fera régner une paix qui sera d'autant plus goûtée qu'elle est plus désirée.

Deux universités, une à Québec et une à Montréal, contribueraient à entretenir une noble émulation propre à propager dans le monde, dans ces temps mauvais, les saines doctrines, sous la protection et la direction du Saint-Siège, qui aura la une nouvelle garantie que son enseignement est religieusement accepté et ponctuellement suivi.

Pour ces considérations et autres qu'il serait trop long d'énumérer, les soussignés comptant fermement sur le zèle apostolique de Votre Sainteté pour le plus grand bien de la Religion, ont la pleine confiance que leurs vœux seront exaucés par l'établissement d'une université catholique à Montréal. Cette faveur insigne les remplira d'une nouvelle ardeur pour tout ce qui concerne la prospérité de la Sainte-Eglise et l'exaltation du Saint-Siège Apostolique pour lequel ils se proposent d'être plus que jamais dévoués comme des fils affectionnés.

EUROPE

FRANCE. Paris, 27 juillet.—Le gouvernement français a répondu à la note espagnole formulant des réclamations pour les résidents espagnols de l'Algérie. La réponse répète des réclamations analogues déjà formulées par la France dans les temps antérieurs, sans qu'il y ait eu satisfaction ; elle propose un arbitrage pour régler le différend. La situation paraît un peu tendue, et il y a de l'irritation dans le peuple espagnol.

En Afrique, les Français ont occupé Djérba.

Le bey s'occupe du maintien de l'ordre et de la sécurité dans le pays.

La Chambre des Députés a rejeté les amendements du Sénat à la loi scolaire.

ANGLETERRE. Londres, 27 juillet.—Le gouvernement des États-Unis ne paraît pas disposé à s'unir aux autres puissances en vue de faire au czar des représentations sur la condition des Juifs.

A la chambre des Communes, ont été rejetés un amendement de M. Fitzmaurice et deux amendements de M. Parnell.

On est à la clause 44 du bill, et l'on espère terminer aujourd'hui la seconde lecture.

Pendant les vacances du Parlement, la ligne agraire tiendra à Londres une convention générale, sous la présidence de M. Justin MacCarthy.

Dans les réunions qui vont avoir lieu ces jours-ci en Irlande, on protestera contre toute connexion avec les expéditeurs de machines infernales.

AMÉRIQUE

L'honorable M. Mousseau, à Ottawa, a reçu de Washington, le 27 juillet, au soir, un télégramme annonçant que le président Garfield a subi l'extraction de la balle. M. Mousseau a répondu par un télégramme de sympathie.

Précépes de politesse

1. On ne présente jamais quelqu'un dans une maison à l'heure du déjeuner ou du dîner ; on ne s'y présente jamais soi-même, à moins d'une invitation formelle.
2. On ne mène jamais un chien avec soi dans une maison, qu'on y aille pour dîner, ou pour rendre visite, ou pour tout autre cause.
3. On ne conduit pas ses enfants pour dîner chez quelqu'un s'ils n'ont pas atteint l'âge de huit ans ; s'ils ont l'âge convenable, on ne les conduit que s'ils ont été expressément invités. Cela s'applique aussi aux visites et aux soirées.
4. Les hommes invités doivent arriver juste à l'heure indiquée par le billet d'invitation, ou quelques minutes plus tôt ; jamais plus tard.
5. Il n'y a que les grands seigneurs à qui l'on pardonne de se faire attendre.
6. Une dame qui se fait attendre plus d'un quart d'heure donne lieu à des conversations défavorables.

Le service anniversaire du Révérend M. L. L. Bélie sera chanté le 3 août à 8 hrs dans l'église des Dames Religieuses de l'Hôpital-Général.

CIRQUE DE COLE

Le "nec plus ultra" de l'habileté.—Le plus grand cirque du siècle.—Ce qu'on peut en attendre.—Voyage autour du Monde.—Entreprise de \$2,000,000.

On s'est plus ou moins occupé dans ces derniers temps d'établir quel est le plus grand organisateur d'amusements dans le monde entier, et l'on s'est accordé à reconnaître que W. W. Cole est le roi des organisateurs de cirques et de ménageries, et sa tournée récente dans les pays étrangers—tournée qui a été couronnée d'un brillant succès—et son retour triomphal en Afrique, après un voyage de plus de 28,000 milles par terre et par mer, semblent justifier suffisamment cette opinion qu'ont exprimée des millions de spectateurs.

M. Cole a ajouté récemment à son immense cirque, à sa ménagerie d'animaux entraînés et à sa grande collection de merveilleuses toutes les curiosités étonnantes qu'il lui a été possible de découvrir pendant son récent voyage autour du monde, et l'on peut affirmer maintenant sans crainte d'être contredit que plus de \$2,000,000 sont entrés dans l'organisation de cette gigantesque combinaison qui est complète dans tous ses détails et qui est au delà de tout doute la plus grande organisation de ce genre dans tout l'univers, éclairée au moyen de la lumière électrique qui illumine ses tentes monstres, et pourvue de toutes les améliorations récentes qui pouvaient ajouter à son confort et à l'intérêt du public.

Au nombre des nouveautés se trouve de magnifiques chevaux entraînés qui ont coûté \$50,000. Ces superbes animaux sont tellement bien entraînés, ils accomplissent des choses si étonnantes qu'ils éclipsent totalement les exploits qu'on peut faire les chevaux exhibés jusqu'à ce jour dans les cirques.

Un taureau espagnol est conduit dans l'arène à chaque représentation, et exécuté des choses vraiment étonnantes. On remarque encore une troupe de Maures qui exécutent des danses de guerre, et des véritables athlètes arabes.

Plus de cent artistes célèbres lutteront entre eux pour obtenir les honneurs du public et aucun des cavaliers ne se sert de selle pour monter à cheval. Un des exploits les plus saisisants est accompli par une troupe de conducteurs de vélo-

cipèdes qui risquent à tout instant leur vie sur un simple fil de fer, tendu dans l'air, d'un bout à l'autre d'une immense tente, et qui, montés sur leurs vélocipèdes exécutent en parcourant le fil de fer des tours de force incroyables.

Parmi les nombreux artistes on remarque Mlle Linde Jeal, dont la hardiesse n'a jamais été égalée par les personnes de son sexe et qui franchit des cercles remplis de flammes ardentes, terrible spectacle qu'aucun autre artiste n'a jamais offert au public dans des conditions aussi périlleuses.

La ménagerie comprend la collection la plus considérable et la meilleure d'animaux rares qui ait jamais été exhibée jusqu'à ce jour.

Le cirque au complet sera en cette ville au commencement de septembre, et nous sommes d'avis qu'il produira une telle impression par son immensité et son excellence qu'on n'oubliera jamais son passage à Québec.

Petites nouvelles

A QUÉBEC.—M. l'abbé Charland, curé de Waterville, Maine, est à Québec.

LA TEMPÉRATURE.—Un beau soleil a remplacé ce matin les nuages et la pluie d'hier.

MUSIQUE SUR LA TERRASSE.—La musique de "La Magicienne" jouera ce soir, sur la terrasse Frontenac à quatre heures de l'après-midi. Voici le programme :

1. Etapes, dix minutes d'Arrêt..... Allegro..... Tillard.
2. Si j'étais Roi..... Fantaisie..... Adam.
3. Koski..... Fantaisie..... Lecocq.
4. Bouquet de Valse..... Bousquet.
5. La Perichole..... Offenbach.
6. Orphée aux Enfers..... Offenbach.

AVIS AUX MARINS.—Le télégramme suivant nous fait voir que la ligne télégraphique de l'île d'Anticosti est maintenant en opération de South Point, à Heath Point, une distance de près de 100 milles, avec quatre stations télégraphiques.

Pointe Sud d'Anticosti, juillet 26.
A l'honorable P. Fortin.
La ligne est en opération, on espère qu'elle sera terminée jusqu'à la pointe Est cette après-midi.

EN VISITE.—Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et M. le contre-amiral Halligon, ont été hier visiter les ruines du château Bigot et autres endroits d'un intérêt historique.

Plusieurs des officiers des deux frégates sont aller visiter Montréal.

POUR NIAGARA.—M. le contre-amiral Halligon, doit partir aujourd'hui pour visiter Niagara accompagné de son aide de camp.

—Le *Saguenay*, quittera le quai St-André demain matin, à 7.30 pour Chicoutimi et les ports intermédiaires.

CALENDRIER.—Québec, le jeudi, 28 juillet 1881, 3^e jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le mardi 26 juillet, à 0 heure 34 minutes du matin.

Le jour dure 14 heures 59 minutes, et la nuit 9 heures 01 minute ; le Soleil se lève à 4 heures 36 minutes, passe au méridien à midi 6 minutes, et se couche à 7 heures et 35 minutes ; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 62 degrés et 1 dixième.

La Lune s'est levée ce matin à 6 heures 57 minutes, a passé au méridien à 1 heure 50 minutes, et se couche ce soir à 8 heures 12 minutes.

ST-ROMUALD D'ETHEMIN.—Le bazar en faveur de l'établissement des Frères du Sacré-Cœur, à St-Romuald d'Ethemine, s'ouvrira lundi prochain, premier août, dans un vaste édifice construit ad hoc auprès de l'église de cette paroisse.

Bienvenus ceux qui voudront bien visiter ce bazar pendant toute la semaine.

ANT. GAUVREAU, PIRE.

St-Romuald, 24 juillet 1881.

PREDICTIONS DE VENNOR POUR LE MOIS D'AOUT.—Du 2 au 5—Beau temps avec une douce température qui passera du frais au froid. Nuits fraîches comme les nuits d'automne. 6—Beau temps. 7—Dimanche, chaleur et tempête. 8—Chaleur étouffante, grosse pluie, nuits fraîches. 10—Le même programme se répète. 11 au 13—Chaleur aux Etats-Unis, nuage, chaleur étouffante et orages au Canada. 14—Dimanche, plus frais et changement. 15—Du frais au froid, temps couvert mais agréable. 16—Tempête dans la Virginie. 17—Grêle, gélée probable dans certaines localités. 19—20—Chaleur et tempête. 21—22—Chaleur étouffante et pluie. 23—24—Chaleur et vent. 25—26—Tempête sur les lacs. 27—29—Température froide, pluie et gelée dans le nord. 30—31—Température agréable, nuits froides. Indice du retour des chaleurs.

ARRIVÉES AUX HOTELS.—Au *Mountain Hill House*, Québec 26 juillet 1881.—MM. L. N. Fortin, M. P. P., Cap St-Ignace ; E. Chouinard, St-Cuthbert ; H. Larivière, Spencer Mass ; A. Grenier, do ; Nazaire Tessier, do ; H. J. Teller, Montréal ; Geo. Beaucage, Lachetrotière ; J. A. Charland, Indian Orchard ; L. L. Charland, Lavaltrie ; J. W. Jutras, St-François Beauce ; N. B. Lafleur, Ste-Adèle ; A. E. Michon, Montmagny ; Mme Geo. Morin, St-Ferdinand d'Italia ; Mme Lavoie, do ; F. X. Fafard, L'Islet ; R. Jacques, Ste-Marie Beauce.

COUR DE POLICE.—Jugement est rendu dans une poursuite contre un cultivateur du St-Ambroise pour port d'armes à feu en contravention avec le Blake Act. La preuve de la proclamation du Blake Act, n'ayant pas été faite, Son honneur le juge a débouté l'action.

Un homme de Beaufort est condamné à \$10,00 d'amende et les frais pour assaut.

Un autre de Lévis pour semblable délit reçoit la même punition.

Louis Beaubien, pour vol d'un habit et d'une chemise est condamné à trois mois d'emprisonnement.

NOUVEAUX.—On a trouvé les corps de deux noyés flottant dans le fleuve, celui de M. Boniface Dufour près de l'île d'Orléans, et celui d'une personne inconnue. On a pas tenu d'enquête dans aucun des cas bien que l'on ait pas retrouvé sur la

personne de M. Dufour la somme considérable qu'il portait sur lui au moment où il s'est noyé.

COMPAGNIE DE TÉLÉGRAPHIE DOMINION.— Cette compagnie a reçu de la compagnie du câble direct l'avis suivant : que le et après le premier août prochain le taux par mot, pour la transmission des messages en Angleterre, Irlande et France, sera réduit à 25 centimes.

FAITS DIVERS

SOREL, 26 juillet 1881.— Un homme du nom de Caron s'est noyé dans une chaudière près d'un moulin à St-Cuthbert dimanche dans la nuit.

—Un homme de Drummondville, travaillant aux fondations d'une forge, que l'on construisait les MM. McDougall, a failli se faire tuer par un éboulement qui s'est opéré tout-à-coup. Sa jambe a été brisée en plusieurs endroits, ainsi qu'une épaule.

—Un nommé Coutu, de St-Germain, s'est fait broyer la main gauche, jeudi dernier, dans une scierie. Les docteurs Comeau et Manseau, appelés, ont fait l'amputation avec habileté et aujourd'hui Coutu est en pleine voie de guérison.

—Trois jeunes filles, de Drummondville, s'en revenaient samedi dernier des champs où elles avaient cueilli des framboises, lorsque l'une d'elles, dont nous ignorons le nom, s'est fait tuer par le convoi qui transporte le sable sur le chemin de fer du Sud-Est. Le Coroner a dû faire une enquête hier.

—On nous informe de St-Bonaventure d'Upton que MM. Wurtel et Lambert viennent d'y établir une grande fromagerie qui fonctionnera à merveille, à la grande satisfaction des cultivateurs.

Dans ces endroits la récolte a belle apparence.

Fall River, Mass., 26 juillet 1881.— Les gérants des filatures de coton de cette ville se proposent d'adopter le système d'horloges électriques en usage dans les fabriques de Lowell.

—Un nommé George Benoit, menuisier, qui travaille à Easton, Mass., a laissé sa femme à Fall River dans un état de détresse. Si le revient pas bientôt chez lui la police se mettra de la partie.

WORCESTER, Mass., 26 juillet.— Le Rvd. Père Renaud, Jésuite de New-York était en cette ville dimanche. Il a fait un beau sermon à la grande messe à l'église Notre-Dame.

Notre ami le Major E. Mallet nous écrit de Washington :

Les résolutions adoptées par les Canadiens de Worcester, à propos de l'attentat contre la vie du Président ont été remises à la maison Blanche. Je n'ai pu voir le président qui ne peut recevoir personne.

Ces résolutions auront leur effet. Elles prouvent l'énergie de quelques Canadiens de Worcester, énergie reconnue par l'Ex-Gouverneur Rice du Massachusetts, dans une lettre qu'il m'écrivait ces jours derniers.

(du Travailleur.)

UNE ÉCONOMIE.—Les entrepreneurs de pompes funèbres de New-York fournissent maintenant pour \$10 de faux devalants de chemise, de gilets et d'habits pour l'ensevelissement des défunts. C'est une économie de \$30 sur le coût d'un habillement complet. N'est-ce pas assez de perdre le défunt sans perdre aussi ses habits ? demandait un de ces individus à ce propos. D'après lui, on perd chaque année \$3,000,000 en habillements enterrés avec les corps, sans compter que c'est une tentation pour les voleurs des cimetières.

Gens pratiques, que ces américains !

LES PILULES DE HOLLOWAY.—Cette médecine rafraîchissante a les effets les plus heureux lorsque le sang a une tendance à l'inflammation ; une pilule prise après le dîner évite l'indigestion et la flatulence, indications d'un estomac faible ou d'un foie malade. Quelques pilules prises avant de se mettre au lit agissent comme apéritifs et altératifs ; elles ne régularisent pas seulement les intestins, mais régularisent chaque organe en rapport avec eux. Les pilules de Holloway nettoient et régularisent la circulation du sang et donnent la fraîcheur dans les climats chauds et les hautes températures, ce qui est très désirable pour la préservation de la santé.

Repos et confort pour les malades

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères !

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréablement. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 25 janvier 1881—1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les enrouements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881—1 an. E

Différentes causes, l'âge avancé, les soucis, la maladie, les refroidissements et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtaine ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'excès des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les cheveux faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sur et indolent dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le lustrer doux et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux.

Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les Pharmaciens Québec, 5 octobre 1880—1 an. B

HOLT & DEAN, COURTIERS,

Agents Financiers et Comptables, No. 82, Rue St-Pierre.

Biens fonds achetés et vendus; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissances, Reçus de magasins de douane, Billets d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 27 juillet 1881.

STOCKS	Demandé.	Offert.	Dernier dividende par an.
Banque de Québec.....	111	107 1/2	6
Union.....	93	90 1/2	4
Nationale.....	93	91	5
des Townships de l'Est.....	117	115 1/2	7
de Montréal.....	194 1/2	194 1/2	8
des Marchands.....	125 1/2	125	6
de Commerce.....	141	143 1/2	8
d'Ontario.....	84 1/2	83 1/2	6
de Toronto.....	157	155 1/2	6
Banque Consolidee.....	13	11 1/2	7
Molson.....	116 1/2	115	6
du Peuple.....	93 1/2	91 1/2	4
Jacques-Cartier.....	105	102 1/2	5
d'Echange.....	143	140	—
Association financière d'Ontario.....	103 1/2	102 1/2	8
Association financière d'Ontario, ordinaire.....	—	110	8
Comp. des Chars Urbains de Québec.....	—	150	9
du Gaz de Québec.....	108	103	7
des Vapeurs.....	75	73	8
de la Traversée.....	122	120	8
l'Assurance.....	—	—	10
Royale Canadienne.....	55	46	5
du Télégraphe de Montréal.....	125	124 1/2	7
du Télégraphe de la Puissance.....	98	92	5
des Chars Urbains de Montréal.....	131	133	6
de Navigation Micheline & Ontario.....	68 1/2	67 1/2	5
du Gaz, Montréal.....	146 1/2	146	10

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et termes.



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à JUMI, le 15 août prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription : « Soumission pour Travaux à Nicolet, pour la confection de certains travaux à l'embouchure de la Rivière Nicolet, Québec, d'après les plans et le devis que l'on pourra voir en s'adressant à Théophile St-Laurent, Écuyer, Maire, Nicolet, où l'on pourra se procurer des formules de soumission. Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées, fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes. On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme de Trois Mille Piastres. Ce chèque demeurera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Par ordre, F. H. ENNIS, secrétaire. Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 25 juillet 1881. Québec, 28 juillet 1881—5f. 291

PREDICTIONS DE VENNOR !

Les prédictions de la température de Vennor pour chaque mois sont préparées expressément pour la

STODDART'S REVIEW.

Un exemplaire comme échantillon sera envoyé sur réception d'un timbre de trois centimes.

J. M. STODDART, Éditeur, New-York, Philadelphie ou Chicago. Québec, 28 juillet 1881—5f. 292

AUX AMATEURS ! AUX GOURMETS !

A. TOUSSAINT,

Rue St-Jean, Haute-Ville,

TOUSSAINT & FRÈRE,

Rue St-Pierre, Basse-Ville,

Importateurs,

Epiceries, Marchands de Vins

Epiceries Anglaises, Françaises et Espagnoles,

La seule Maison à Québec qui importe des Cigares de la Havane.

"Vino del Priorato"

Délicieux Vin Claret Espagnol. CE VIN nouvellement introduit sur le marché de Québec par la Société des Entrepôts de Moulins de Bordeaux, est garanti pur jus de la vigne. Toute personne en faisant usage à ses repas, reconstituera le fonctionnement normal et recouvrera en conséquence la force et la santé.

MESSEURS TOUSSAINT ont en mains le plus grand assortiment de Brandy, Gin, Whisky, Rye, Toddy, Jamaïque, etc., etc. Le tout vendu tel qu'importé, "aussi pur."

VINS, VINS !

VINS PORT, SHERRY, COLLI, MARSALA, depuis \$1.20 le gallon, à \$6.00 le gallon.

Vins de Table !

Madère, Macon, Cîmac, Mancaillon, Rose Labiche, Sivaillac, Chasse Spleen, Château Lalitte, Mousac, Medoc, Florac, St-Julien, Bataille, Pontet, Canet, St-Estèphe, St-Julien Médoc, Sauternes, Magaux Médoc, St-Lambert, Château d'Angé, Haut Valence, Sauternes Extra, Preignac, Graves Supérieur, Château Yquem, Mouton Rothschild, Château Margaux Poujeaux,

Au Gallon et à la Caisse.

LIQUEURS :

ASSORTIMENT GÉNÉRAL de tout ce que le COMMERCE PEUT PRODUIRE.

AU CLERGE.

Vin de messe analysé en barrique et demi-barrique et octave de 12 gallons.

Attendu par le steamer "NIAGARA de la Havane," à New-York.

60,000 CIGARS

DAMAS FLOR FINA. CAPRICIOS " " CONCHITAS " " LONDRES FLOR FINA. CONCHAS DE REGALLO. REGALIADE LA REINA FLOR FINA. MEDIA REGALIA " "

Nous invitons chaleureusement le public à visiter nos établissements.

Le bon marché et la qualité des effets est la cause de notre succès. Nous continuerons comme par le passé à mériter la confiance du public.

Une visite.

A. Toussaint, Toussaint & Frères.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

COMMENCANT SAMEDI, le 2 JUILLET prochain, et chaque samedi suivant pendant la saison des bains de mer, un train quittera la Pointe Lévis à 1.20 HEURE P. M., pour le Petit Métis, arrêtant à toutes les stations, lorsqu'il sera nécessaire et arrivant au Petit Métis à peu près vers 9.43 P. M.

Au retour le lundi le train quittera le Petit Métis à 8 HEURES du matin et arrivera à la Pointe Lévis à peu près vers 3.53 P. M., et à temps pour se relier à Québec avec le bateau qui arrivera à Montréal le mardi matin.

D. POTTINGER, Agent en chef. Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 28 juin 1881. Québec, 30 juin 1881. 270

AVIS

PATURAGE.

M. A. TOUSSAINT, propriétaire de la Batture aux Loups Marins prendra des animaux en herbage d'ici à la fin de la saison, à des prix très modérés. S'adresser à A. TOUSSAINT, 78, rue St-Jean. Québec, 19 juillet 1881. 283

DROUIN, FLYNN ET GOSSALIN, AVOCATS,

BUREAU D'AFFAIRES : 28, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Suivent les Cours des Districts de QUÉBEC, MONTMAGNY et GASPÉ.

F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, LL. D., JEAN GOSSALIN. Québec, 23 juillet 1881. 288



GRAND PELERINAGE

A Notre Dame de Lourdes St-Michel DIMANCHE, 7 AOUT 1881.

Par le Chœur de la Congrégation de St-Roch, avec la permission de M. le Grand Vicair C. E. Legaré.

Le spacieux vapeur rapide "STE-CROIX," nolisé pour la circonstance. Confession et musique à bord. Messe solennelle en plein air à la "grotte." Sermon par un prédicateur célèbre. Rien n'est négligé pour assurer le confort tant à bord du bateau qu'à St-Michel, où les pèlerins trouveront l'hospitalité la plus cordiale. Les Dames sont admises. Départ du quai Champlain à 5 1/2 hrs A. M.

Prix du passage 50 Cts. | Enfants 25 Cts. Québec, 26 juillet 1881. 289

Grand pèlerinage

A LA

BONNE STE-ANNE,

Sous la direction du Révérend Père Vignon, S. J., par les Dames du Rosaire Vivant, JEUDI, LE 4 AOUT PROCHAIN.

Les magnifiques vapeurs "Ste Croix" et "Brothers" ont été choisis pour la circonstance. Départ à 5 1/2 hrs A. M., quai Champlain. Prix aller et retour 50 cts, y compris le quai. Les enfants au-dessous de 13 ans paieront moitié prix.

Les cartes seront en vente au faubourg St-Jean, chez M. Vincent, libraire ; à St-Roch, chez Messieurs Langlais, Darveau, Gauvin, Drouin & Frères ; à St-Sauveur, chez Meles Vaillancourt et Gosselin. Québec, 13 juillet 1881. 281

Au Bon Marche

Coin des Rues St-Jean et Collin, Haute-Ville

Si vous voulez être bien servis allez à l'enseigne AU BON MARCHÉ Haute-Ville et vous épargnerez votre temps et votre argent, car on y fait qu'un prix et on vend les plus beaux et les meilleurs effets à bien meilleur marché que partout ailleurs.

Les effets suivants méritent une attention spéciale.

Étoffes pour robes.....	6c.	et plus
Cachemir noir, Écossais.....	18c.	" "
Cachemir noir, Français.....	32c.	" "
Cordé noir.....	19c.	" "
Crêpe Courtault et autres.....	65c.	" "
Une grande variété d'indiennes.....	5c.	" "
Un grand lot de chapeaux garnis et non garnis, à moitié prix, Dentelles, Franges, Fleurs, Plumes, Parasols avec dentelle.....	1.00	" "
Entouates.....	25c.	" "
Serviettes.....	5c.	" "
Tweed.....	35c.	" "
Teltons.....	38c.	" "
Serge bonne qualité.....	1.00	" "
Chemises blanches.....	75c.	" "
Parapluies, chaussettes, bretelles, cravates, cols etc.		

Enfin une grande variété de nouveautés à des prix qui défient toute compétition. Sauvez 20 pour cent et allez faire vos achats

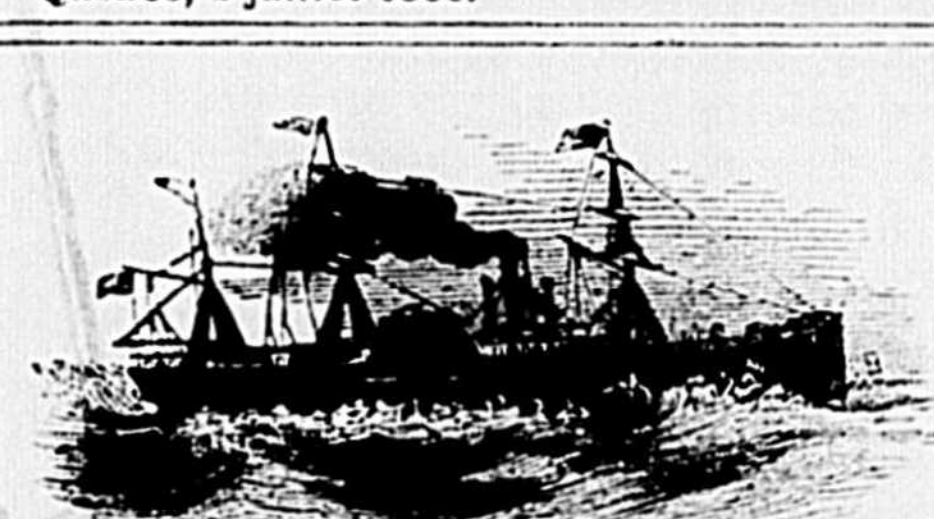
Au Bon Marché, haute-ville.

ON A BESOIN IMMÉDIATEMENT

D'UN COMMIS d'expérience et d'un jeune garçon ayant une bonne écriture. Salaire avantageux.

N. GARNEAU.

Québec, 2 juillet 1881.



COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC

Le steamer "MIRAMICHI" partira de Québec LE MARDI, 9 AOUT, à DEUX HEURES P. M., pour PICTOU, arrêtant à la POINTE AUX PÈRES, MÉTIS, GASPÉ, PERCE, SUMMERSIDE et CHARLOTTETOWN.

Ce steamer donne tout le confort désirable aux passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à WM MOORE, Gérant, Quai Atkinson, Québec.

LEVE & ALLAN, Agents des passagers, En face de l'Hôtel St-Louis. Québec, 28 juillet 1881. 186

Aux amateurs de bons cigares.

CIGARES DE LA HAVANE, CIGARES MEXICAINS, CIGARES ALLEMANDS.

10000 Partagas Las Trés Hermanas. 5000 do Flor de Tobacco. 5000 Opera Reina (Via à la Lima).

Cigares supérieurs manufacturés à la Havane, rue de l'Industrie, No 146, par Messieurs Partagas & Cie.

15000 Flor Escencia Reina Victoria. 10000 Elcondor de Las Andes Conchas. Finas Tabac Supérieur de la Havane, manufacturé à Hambourg.

GINGRAS & LANGLOIS, 54, rue du Palais. Québec, 15 juin 1881. 212

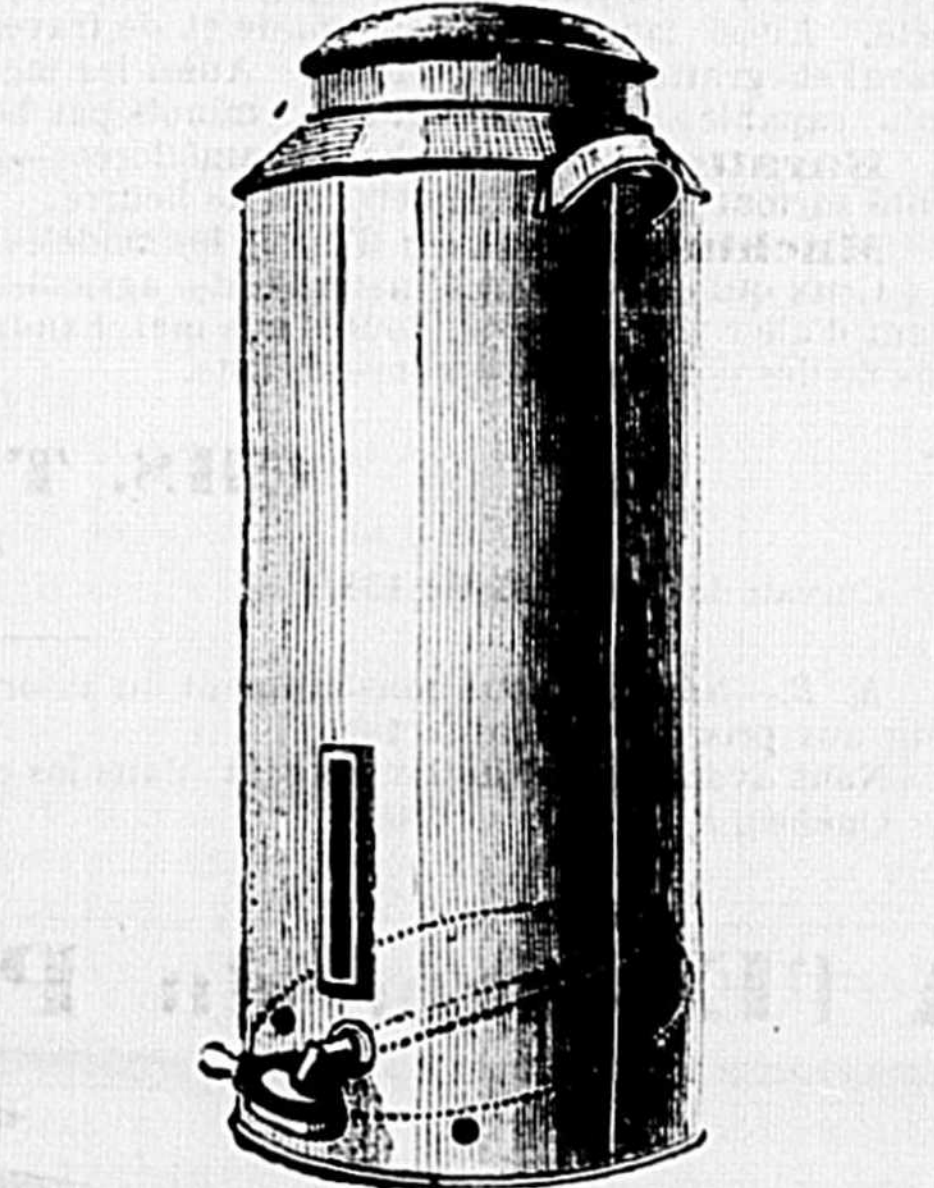
Ecremoire ! Ecremoire !

DE

George Cutler

PROPRIÉTAIRE RICHMOND,

la seule patentée et bonne, patnté le 23 Sept. 78.



A vendre par le soussigné, P. T. LEGARÉ, Rue St-Julien, St-Sauveur, Québec, Seul agent. Québec 11 juillet 1818. 191

VINS DE BORDEAUX

Société des Entrepôts de Moulins J. Petit Laroché & Co., MM. DUCLOS FRÈRES et autres célèbres propriétaires.

Aux Amateurs :

Nous venons de recevoir 20 Barriques et demies Barriques de ST-JULIEN [Médoc], SAUTERNES, GRAVES, Etc.

Prix du détail : \$1.30 et \$1.50 le gallon impérial.

Nota.—Soins spéciaux pour la mise en bouteilles de ces vins.

EN OUTRE :

200 caisses des VINS ci-haut nommés.

Prix : de \$3.00 à \$5.00 la caisse.

VINS DE MESSE :

10 Pipes, 25 Barriques, 50 quarts vin COLLIER, INGHAM et VIN DE CETTE.

Avec certificat de pureté.

Dubeau et Provost,

62 et 64, RUE de la COURONNE, SAINT-ROCH. Québec, 22 juillet 1881—1m. 286

Nouvellement reçu à la maison populaire de

F. X. LEPAGE,

53 et 59

Rue de la Couronne SAINT-ROCH.

ÉTOFFE noire pour Robes, telles que Cachemir, Paramata, Cobourg, Merino, Alpaca brillante, Crêpe et Crêpe noir. Étoffes en couleur de 2 1/2c. : dito de 2 1/2c pour 15c, ainsi que de plusieurs autres prix ; Tweeds Anglais, Écossais et Canadiens, Valises de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux en Feutre des dernières modes. Tapis en Fil, Tapis Tapisserie, Toile à Nappe et Serviette, Toile à Drap, Indiennes de tous les prix et de toute couleur, Soie noire de couleur depuis 45c la verge en montant. Aussi un grand lot de Flanelle depuis 4 1/2c pour 25c. Québec, 16 juillet 1881—6m. 169

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau jusqu'à Samedi, le 30 du courant inclusivement, pour la construction des fondements du nouveau Palais Législatif, rues St-Eustache et Ste-Julie, à Québec.

